

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 7 mai 2012, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. André Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 2	M. Bertrand Parenteau	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Paul	Siège # 6	M. Robert Boucher

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2012-05-382)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant au point *Varia* l'item suivant et en laissant celui-ci ouvert à d'éventuels ajouts:

28. a) Dépôt d'une lettre adressée à Me Johanne Brassard concernant le dossier sur la desserte en eau potable
28. b) Me Jean-Frédéric Bleau : Suivi du dossier devant la Commission des Lésions Professionnelles

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2012 dépôt des états financiers 2011
4. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal (au 30 avril 2012)
 - Dépôt du rapport du Service incendie (au 30 avril 2012)
 - Dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2011
 - Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 30 avril 2012 (2 constats d'infraction)
5. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'avril 2012: 76,33 sur 80 (76,27 en 2011)
 - Suivi du dossier *Les Jeudis en Chanson* par la conseillère, Mme Nancy Letendre
6. Infotech Inc. : Inscription de la directrice générale au séminaire 2012, à Drummondville, le 10 mai 2012, au montant de 149,47 \$ taxes incluses
7. Performance Informatique : Installation et configuration d'un nouvel ordinateur pour le poste de l'inspecteur municipal, au montant de 1 033,63 \$ taxes incluses
8. Congrès COMBEQ : Remboursement des frais d'hébergement et de déplacement de l'inspecteur municipal, au montant de 841,53 \$ taxes incluses
9. Les Services d'entretien 4 Saisons Enr. : Installation d'un filet au terrain de balle, facture au montant de 503,02 \$ taxes incluses

10. Avis de motion : Projet de règlement numéro 447-12 concernant la vidange des fosses septiques des résidences isolées sur le territoire de la municipalité
11. Autorisation pour procéder à l'achat d'un appareil photo numérique pour le bureau municipal, au montant approximatif de 150 \$ plus taxes
12. Entreposage de la zamboni : Autoriser la directrice générale à signer une déclaration de non-responsabilité au propriétaire du 1941, boulevard Saint-Joseph Ouest
13. Appel d'offres sur invitation écrite : Travaux de resurfaçage sur la rue Jean-Yves sur une distance d'environ 0,60 kilomètres, sur la partie Est du chemin du Sanctuaire
14. Appel d'offres sur invitation écrite : Travaux de réfection de fondation et travaux d'asphaltage sur la rue Lecavalier sur une distance d'environ 85 mètres, sur la rue Edmond, travaux de réfection en bordure sur une distance de 19 pieds de largeur par 52 pieds de longueur
15. Appel d'offres sur invitation écrite : Travaux d'élargissement, de nivelage et d'asphaltage sur une longueur d'environ 520 mètres pour l'accotement du côté Est sur le chemin du Sanctuaire
16. Député provincial : Demande d'une subvention à même l'enveloppe discrétionnaire sur le Programme d'amélioration du réseau routier local
17. Propriétaire de l'immeuble situé au 725, rue Carmelle : Demande d'effectuer des travaux de creusage du fossé municipal sur une longueur d'environ 117 mètres
18. Aménagement N.P. Inc. : Effectuer les travaux d'aménagement d'un jeu de tennis sur le terrain de la patinoire
19. Autoriser les travaux d'aménagement d'une plate-bande au centre sportif
20. Ligue de balle : Demande pour autoriser la location du terrain de balle tous les mardis des mois de mai au mois de septembre et d'autoriser l'affichage de panneaux publicitaires des commanditaires
21. S.I.U.C.Q. : Résolution autorisant certains intervenants désignés par la municipalité à recourir aux services
22. Office municipal d'habitation de Saint-Majorique: Dépôt et approbation des états financiers 2011 et versement du montant de 1 420 \$ pour l'année 2012
23. Fête de la St-Jean : M. Luc Pellerin, chansonnier, deux heures de spectacles, au montant de 240 \$ en acompte et un montant de 560 \$ payable le 24 juin 2012
24. F.Q.M. : Résolution d'appui pour demander l'adoption du projet de loi numéro 14 *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable*
25. OBV Yamaska : Demande d'appui pour la tenue et le financement d'états généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska
26. Le Village Québécois d'Antan : Demande d'une contribution financière à titre de cotisation annuelle 2012
27. Adoption des comptes à payer
28. Varia
29. Correspondance
 - M.T.Q. : Un montant de 45 700 \$ est accordé dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2012.
 - Recyc-Québec : Versement d'un montant de 11 268,39 \$ au plus tard le 30 novembre 2012 pour la compensation pour les services de collecte sélective des matières recyclables pour les années 2010-2011 et un autre montant de 4 829,31 \$ au plus tard le 31 mars 2013.

- Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec : Un montant de 500 \$ est accordé à la municipalité pour la tenue de la fête de la St-Jean en 2012
- Lettres d'un citoyen : Ces correspondances concernent le terrain de balle, l'inscription à la ligue de balle et les sentiers du parc du Sanctuaire

30. Période de questions

31. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2012-05-383)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-384)

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2012

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2012 concernant le dépôt des états financiers 2011 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 30 avril 2012
- Rapport du service incendie au 30 avril 2012
- Rapport des indicateurs de gestion 2011
- Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 30 avril 2012

5. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'avril 2012

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pour le mois d'avril 2012, sont de **76,33** sur 80. En avril 2011, les tests s'élevaient à **76,27** sur 80.

Suivi du dossier *Les Jeudis en Chanson*

La conseillère, Mme Nancy Letendre, informe les personnes présentes que la municipalité a été retenue sur le programme *Les Jeudis en Chanson* et qu'une soirée toute en musique se tiendra sur le perron de l'église si beau temps et / ou à l'intérieur si mauvais temps, le 23 août 2012, de 19h30 à 22h30. Mme Letendre demande aux personnes intéressées d'apporter leurs chaises.

Une annonce paraîtra dans le journal *Entre Nous et Vous* et au Dépanneur B.M. Rodier.

(2012-05-385)

6. Infotech Inc. : Inscription de la directrice générale au séminaire 2012, à Drummondville, le 10 mai 2012, au montant de 149,47 \$ taxes incluses

Attendu que la compagnie Infotech Inc. offre un séminaire sur l'exploitation du système comptable *Sygem* pour les employés municipaux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Hélène Ruel, à assister au séminaire offert par la compagnie Infotech Inc., le jeudi, 10 mai 2012, à Drummondville, au montant total de 149,47 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-386)

7. Performance Informatique : Installation et configuration d'un nouvel ordinateur pour le poste de l'inspecteur municipal, au montant de 999,14 \$ taxes incluses

Attendu que l'ordinateur de l'inspecteur municipal a cessé de fonctionner et que la municipalité a dû se procurer un nouvel appareil informatique;

Attendu que la municipalité a budgétisé un montant de 1 500 \$ pour un nouvel ordinateur pour l'année 2012;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 1 033,63 \$ taxes incluses, à la compagnie Performance Informatique, pour les factures numéros 16899, 16906, 16939 et 17033 pour le remplacement d'un ordinateur et les travaux de configuration de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-387)

8. Congrès COMBEQ : Remboursement des frais d'hébergement et de déplacement de l'inspecteur municipal, au montant de 841,53 \$ taxes incluses

Attendu la résolution numéro 2012-02-303 autorisant l'inspecteur municipal à assister au congrès de la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (C.O.M.B.E.Q.), les 26, 27 et 28 avril 2012, à Fairmont Tremblant;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'autoriser le versement au montant de 841,53 \$ taxes incluses, à l'inspecteur municipal, concernant les frais d'hébergement, de déplacement et de repas défrayés pour assister au congrès de la C.O.M.B.E.Q.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-388)

9. Les Services d'entretien 4 Saisons Enr. : Installation d'un filet au terrain de balle, facture au montant de 503,02 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité doit procéder à l'installation du filet au terrain de balle;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser le versement au montant de 503,02 \$ taxes incluses, à la compagnie Les Services d'entretien 4 Saisons Enr., pour la facture numéro 1876, pour l'installation du filet au terrain de balle municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-389)

10. Avis de motion : Projet de règlement numéro 447-12 concernant la vidange des fosses septiques des résidences isolées sur le territoire de la municipalité

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Nancy Letendre, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 447-11 concernant la vidange des fosses septiques des résidences isolées sur le territoire de la municipalité. Une lecture du nouvel article est présentée à cette séance. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Des copies sont disponibles pour consultation pour les personnes présentes dans la salle.

(2012-05-390)

11. Autorisation pour procéder à l'achat d'un appareil photo numérique pour le bureau municipal, au montant approximatif de 150 \$ plus taxes

Attendu que la municipalité possède un appareil photo-numérique et que celui-ci doit être remplacé;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser l'achat d'un appareil photo-numérique pour un montant ne dépassant pas 150 \$ plus taxes, pour une utilisation par l'inspecteur municipal pour différents dossiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-391)

12. Entreposage de la zamboni : Autoriser la directrice générale à signer une déclaration de non-responsabilité au propriétaire du 1941, boulevard St-Joseph Ouest

Attendu que la municipalité désire entreposer la zamboni dans le hangar situé au 1941, boulevard St-Joseph Ouest;

Attendu que le propriétaire du hangar demande que la municipalité désigne une personne ayant l'autorité pour signer une déclaration de non-responsabilité en cas de sinistre pour celui-ci;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Hélène Ruel, à signer, pour et au nom de la municipalité, la déclaration de non-responsabilité pour dégager le propriétaire du hangar situé au 1941, boulevard St-Joseph Ouest, de toute responsabilité en cas de sinistre. La directrice générale vérifie auprès de la compagnie Duclos & Vaillancourt pour les assurances dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-392)

13. Appel d'offres sur invitation : Travaux de resurfaçage sur la rue Jean-Yves sur une distance d'environ 0,60 kilomètres

Attendu que la municipalité doit procéder à des travaux de resurfaçage de la rue Jean-Yves, du côté Est;

Attendu que la municipalité doit procéder par appel d'offres sur invitation écrite tel que prévu par la loi;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder par appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois fournisseurs répondant aux normes prescrites par la réglementation gouvernementale en vigueur concernant les travaux énumérés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-393)

14. Appel d'offres sur invitation écrite : Travaux de réfection et travaux d'asphaltage sur la rue Lecavalier sur une distance d'environ 85 mètres, sur la rue Edmond, travaux de réfection en bordure sur une distance de 19 pieds de largeur par 52 pieds de longueur

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

(2012-05-394)

15. Appel d'offres sur invitation écrite : Travaux d'élargissement, de nivelage et d'asphaltage sur une longueur d'environ 520 mètres pour l'accotement du côté Est sur le chemin du Sanctuaire

Attendu que la municipalité désire procéder à des travaux d'élargissement, de nivelage et d'asphaltage sur l'accotement du côté Sud direction Est sur le chemin du Sanctuaire;

Attendu que la municipalité doit procéder par appel d'offres sur invitation écrite tel que prévu par la loi;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois fournisseurs répondant aux normes prescrites par la réglementation gouvernementale en vigueur concernant les travaux énumérés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-395)

16. Député provincial : Demande d'une subvention à même l'enveloppe discrétionnaire sur le Programme d'amélioration du réseau routier local

Attendu que le député dispose d'un budget discrétionnaire à distribuer aux municipalités pour leur permettre de réaliser des améliorations d'infrastructures routières;

Attendu que les travaux projetés visent l'amélioration des infrastructures routières déjà existantes;

Attendu que la municipalité doit effectuer des travaux de rechargement de pierres concassées sur le chemin du Sanctuaire, chemin du Golf Ouest, le Petit 4, le 5^{ième} Rang, les rues Marie-Ève, Diane, Lyne et une partie de la rue Lecavalier sur une distance d'environ 170 mètres en 2012;

Attendu les discussions des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu de demander une subvention à même le budget discrétionnaire du député provincial de Drummond, M. Yves-François Blanchet, au montant de 20 000 \$, pour permettre des travaux de rechargement de pierres concassées sur les routes non asphaltées.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document transmis au député de Drummond, M. Yves-François Blanchet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-396)

17. Propriétaire de l'immeuble situé au 725, rue Carmelle : Demande d'effectuer des travaux de creusage du fossé municipal sur une longueur d'environ 117 mètres

Attendu que le propriétaire de l'immeuble situé au 725, rue Carmelle demande à la municipalité d'effectuer des travaux de creusage du fossé municipal sur une longueur d'environ 117 mètres et de refaire l'installation du ponceau du 735, rue Carmelle;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser les travaux de creusage du fossé municipal situé entre les immeubles du 725 au 735, rue Carmelle et de refaire l'installation du ponceau pour le 735, rue Carmelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-397)

18. Aménagement N.P. Inc. : Effectuer les travaux d'aménagement d'un jeu de tennis sur le terrain de la patinoire

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

(2012-05-398)

19. Autoriser les travaux d'aménagement d'une plate-bande au centre sportif

Attendu que la municipalité désire aménager une plate-bande, à l'avant du centre sportif;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser l'aménagement d'une plate-bande à l'avant du centre sportif et d'autoriser un budget de 2 000 \$ pour ces travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-399)

20. Ligue de balle : Demande d'autorisation pour louer le terrain de balle tous les mardis des mois de mai à septembre 2012 et d'autoriser l'affichage de panneaux publicitaires des commanditaires

Attendu que la Ligue de balle demande à la municipalité l'autorisation de louer le terrain au parc des loisirs pour la saison 2012, tous les mardis des mois de mai à septembre;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser la location pour la saison 2012 à la Ligue de balle et d'autoriser l'affichage de panneaux publicitaires des commanditaires. Il est également résolu de nommer M. Jean-François Sills, personne responsable pour la location et l'affichage des panneaux publicitaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-400)

21. S.I.U.C.Q. : Résolution autorisant certains intervenants désignés par la municipalité à recourir aux services

Attendu qu'en vertu de la *Loi sur la sécurité civile du Québec*, chaque municipalité est responsable de la sécurité civile sur son territoire;

Attendu que l'article 22 de cette loi prévoit qu'afin d'atteindre les *objectifs de protection à l'égard des risques, des catégories de risques ou de tout ou partie du territoire qu'elle précise*, le schéma de couverture de risque d'une autorité locale ou régionale peut établir une coopération avec des organismes communautaires ou des associations agissant en sécurité civile;

Attendu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham est une municipalité cotisante du Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q.);

Attendu que cette cotisation lui donne plein droit de bénéficier de tous les services dispensés par cette organisation, en tout temps et toutes circonstances le justifiant;

Attendu que ces services incluent de façon non-exhaustive et non-limitative : périmètres de sécurité, ordre public, contrôle routier, recherche de personnes, aide aux sinistrés, premiers soins, surveillance clinique des intervenants d'urgence, évacuation, assistance technique aux intervenants d'urgence, éclairage d'urgence, etc.;

Attendu que plusieurs personnes et organismes en autorité sont susceptibles d'intervenir sur le territoire de la municipalité et de devoir prendre les mesures requises pour en assurer les divers aspects de la sécurité civile;

Attendu que ce recours aux services du S.I.U.C.Q. ne génère aucun frais autre que ceux prévus à l'entente liant les deux parties;

Attendu que le S.I.U.C.Q. se réserve le droit d'établir les priorités et d'accepter ou refuser les demandes de service reçues en fonction de ses compétences, de son mandat ou du niveau de dangerosité pour ses membres et que dans tous les cas, le demandeur est rapidement informé de la décision et de sa justification;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham autorise les intervenants désignés suivants à faire appel au Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q.) lors de toute situation le requérant et survenant sur son territoire, en tout temps, sans autre autorisation de la municipalité.

Les intervenants désignés sont :

- Dirigeants municipaux
 - ❖ Directeur général ou son substitut
 - ❖ Maire ou son substitut
 - ❖ Inspecteur municipal ou son substitut
- Chef pompier du service incendie ou un officier pompier
- Représentants en autorité des services policiers
- Représentant en autorité des services ambulanciers
- Représentant en autorité d'une agence ou d'un ministère du Gouvernement du Québec
- Représentant en autorité d'une agence ou d'un ministère du Gouvernement du Canada

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-401)

22. Office municipal d'habitation : Dépôt et approbation des états financiers 2011

Attendu que l'Office municipal d'habitation dépose ses états financiers 2011 pour approbation par la municipalité;

Attendu que la municipalité a reçu un montant de 47 \$ en remboursement du trop-perçu pour l'exercice 2011;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'accepter le dépôt des états financiers pour l'année 2011 de l'Office municipal d'habitation tels que présentés et d'autoriser le versement du montant de 1 420 \$ à titre de contribution municipale pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-402)

23. Fête de la St-Jean : M. Luc Pellerin, chansonnier, deux heures de spectacles, au montant de 240 \$ en acompte et un montant de 560 \$ payable le 24 juin 2012

Attendu que la conseillère, Mme Nancy Letendre, présente le chansonnier, M. Luc Pellerin et son spectacle dans le cadre de la fête de la St-Jean, le 24 juin 2012;

Attendu que la municipalité a budgétisé un montant total de 3 000 \$ pour l'année 2012;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement d'un montant de 240 \$ en acompte à M. Jean Brouillard, agent du chansonnier et le versement au montant de 560 \$ payable le 24 juin 2012 à M. Luc Pellerin. Ce spectacle sera donné lors de la fête de la St-Jean-Baptiste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-403)

24. F.Q.M. : Résolution d'appui pour demander l'adoption du projet de loi numéro 14 Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

Attendu que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi numéro 14 : *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable*;

Attendu que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août 2011;

Attendu que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire;

Attendu que le projet de loi numéro 14 visant à modifier la *Loi sur les mines* propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

Attendu que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril 2012, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi numéro 14 : *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable*;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu ce qui suit :

De demander au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi numéro 14 : *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable*, qui comprend plusieurs avancées significatives par rapport à l'ancienne législation;

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de Schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-404)

25. OBV Yamaska : Demande d'appui pour la tenue et le financement d'états généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska

Attendu le souhait exprimé par plusieurs acteurs communautaires et municipaux de la gestion de l'eau que l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) coordonne des États généraux sur le bassin versant;

Attendu que la rivière Yamaska demeure l'affluent le plus pollué du fleuve Saint-Laurent;

Attendu que les municipalités locales et régionales sont de plus en plus interpellées par les problématiques liées à l'eau (inondations, cyanobactéries, économie d'eau

potable, protection des sources, etc.) et que les solutions exigent une meilleure collaboration à l'échelle du bassin versant;

Attendu que ces États généraux produiront un vaste consensus sur les actions à privilégier afin d'assainir la rivière Yamaska et son bassin versant;

Attendu que ce consensus sera bénéfique pour tous les intervenants de la gestion de l'eau, en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun et en optimisant les efforts consentis;

Attendu que les États généraux bonifieront le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant et justifieront davantage la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en œuvre des actions du PDE;

Attendu que les membres de l'OBV Yamaska, réunis à l'Assemblée générale annuelle de l'organisme tenue le 29 mars 2012, ont voté à l'unanimité d'œuvrer en 2012 à la tenue d'États généraux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de soutenir l'OBV Yamaska dans sa démarche d'obtention de financement permettant la planification et la réalisation d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-405)

26. Le Village Québécois d'Antan : Demande d'une contribution financière à titre de cotisation annuelle 2012

Attendu que le Village Québécois d'Antan sollicite de la municipalité une contribution financière à titre de cotisation annuelle 2012;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet :

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser un montant de 100 \$ plus taxes à titre de cotisation annuelle 2012 à l'organisme Le Village Québécois d'Antan.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-05-406)

27. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 445-11 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaire service incendie	34,63 \$
Carrières PCM	Réparer chemin du Golf Ouest	150,87 \$
CMP Mayer	Lampe Survivor incluant crédit de 51\$ plus taxes	118,43 \$
Connectel Solutions	Téléphone bureau - avril 2012	155,82 \$
Connectel Solutions	Téléphone bureau - mars 2012	155,13 \$
Groupe ADP mutuelle	Mutuelle de prévention - avril 2012	71,86 \$
Hydro-Québec	Compteur télém. au 1570, boul. St-Joseph	26,94 \$
Hydro-Québec	Électricité luminaires de rues au 2 avril 2012	891,39 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le Centre sportif au 5 mars 12	1 344,71 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le garage municipal au 5 mars 12	161,61 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le bureau municipal + salle	541,16 \$
Hydro-Québec	Électricité pour l'immeuble au parc du Sanctuaire	762,25 \$
Hydro-Québec	Électricité pour luminaires de rues au 30 avril 2012	884,19 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Pagettes des pompiers - avril 2012	95,78 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Internet pour bureau	100,31 \$
MRC de Drummond	Mutations pour mars 2012	12,00 \$
MRC de Drummond	Élimination déchets mars 2012 (34,13 t.)	2 184,14 \$

Pétroles Therrien	2 pleins d'essence pour camion municipal	261,01 \$
Rona Régional	Matériel réparer tuyau au Sanctuaire et pour jeux	39,70 \$
Visa Desjardins	Achat de timbres pour bureau	354,70 \$
Total des dépenses autorisées:		8 346,63 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN AVRIL 2012

Employé cadre	Salaires pour le mois d'avril 2012	2 152,61 \$
Employés	Salaires pour le mois d'avril 2012	6 224,15 \$
		8 376,76 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

CÉGEP de Dr'ville	Bourse Étudiants - Édition 2011-2012	250,00 \$
Infotech Inc.	Séminaire 2012, le 10 mai, à Drummondville	149,47 \$
Commission scolaire	Photocopies journal <i>Entre Nous et Vous</i> - mars 2012	94,99 \$
Croix-Rouge Canadienne	Contribution annuelle 1 252 habitants à 0,15\$	187,80 \$
Directrice générale	Formation ADMQ, à Victoriaville, 130 km, 26 avril	54,60 \$
Inspecteur municipal	Frais déplacement Congrès COMBEQ	203,28 \$
Jean-Paul Blanchard & Fils	Recyclage des matières résiduelles - mai 2012	1 083,27 \$
M.G.N. Déneigement Inc.	6e vers de 6 - déneigement des routes	10 136,27 \$
Office municipal d'habitation	Versement pour déficit budgétaire	1 420,00 \$
Performance Informatique	Nouvel ordinateur & installation poste inspecteur	1 033,63 \$
Régie intermunicipale	Cueillette et transport des déchets - avril 2012	2 065,32 \$
Services d'entretien 4 Saisons	Installation d'un filet au terrain de balle	503,02 \$
Ville de Drummondville	1er vers. de 3 contrôle biologique - mouches noires	1 498,01 \$
		18 679,66 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 7 MAI 2012

Agence Revenu Canada	DAS à payer - avril 2012	747,11 \$
Carrières PCM	Pierres concassées pour réparer chemin du Golf O.	140,41 \$
Dépanneur B.M. Rodier	Lait, café, produit de nettoyage	43,86 \$
DMJ Distribution M. Jetté	Changement d'huile du tracteur à pelouse	27,54 \$
Excavation Tourville Inc.	Installation entrée d'eau rue Joseph	3 219,30 \$
F.Q.M.	Frais Dicom - analyses d'eau potable	42,08 \$
Gestion USD Inc.	7 bacs à déchets et 10 bacs à récupération	1 448,23 \$
Infotech	500 chèques de paie laser	258,69 \$
Inspecteur municipal	Kilométrage	36,54 \$
Laboratoires SM	Analyses d'eau potable - Trihalométhanes & autres	160,64 \$
Le Réseau Mobilité	Pagelettes du service incendie - mai 2012	95,78 \$
Letendre, Claude	Dépannage non résidente prise sur chemin du Golf	200,00 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidents	1 439,80 \$
MRC de Drummond	Mutations avril 2012	21,00 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement matières recycl. - mars 2012 (7,28 t)	214,69 \$
MRC de Drummond	Quote-part - mai 2012	3 244,78 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - mars 2012 (34,13 t.)	2 184,14 \$
MRC de Drummond	Rivière-aux-Vaches, br. 27 - gestion cours d'eau	439,20 \$
Pétroles Therrien	Essence pour SSI camion autopompe	45,47 \$
Revenu Québec	DAS à payer - avril 2012	1 776,80 \$
Service incendie	Location de bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Premier officier - allocation mensuelle	50,00 \$
Service incendie	Deuxième officier - allocation mensuelle	50,00 \$
Ultramar UltraConfort	Huile à chauffage pour salle municipale	450,23 \$
Ville de Drummondville	Frais d'ouverture de dossier à la Cour municipale	155,07 \$
Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:		16 661,36 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 7 MAI 2012:

52 064,41 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 7 mai 2012 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

25. Varia

(2012-05-407)

25.a) Dépôt d'une lettre adressée à Me Johanne Brassard concernant la desserte en eau potable

Le maire, M. Réjean Rodier, dépose trois lettres à cette séance et demande à la directrice générale de faire la lecture de ces correspondances dont l'une est adressée à Me Johanne Brassard, une autre adressée aux membres du conseil et à la direction municipale. Le maire demande à Me Brassard de lui transmettre le dossier concernant la desserte en eau potable pour les années 2011 et 2012.

(2012-05-408)

25.b) Me Jean-Frédéric Bleau : Suivi du dossier concernant l'ancienne directrice générale et la Commission des lésions professionnelles

La conseillère, Mme Nancy Letendre, demande si la municipalité a reçu des nouvelles concernant le dossier qui est devant la Commission des lésions professionnelles. La directrice générale a oublié de mentionner, lors du comité de travail des membres du conseil tenu le 3 mai 2012, la réception du courriel daté 2 mai de Me Jean-Frédéric Bleau. Le courriel fait mention des démarches proposées pour un règlement possible dans ce dossier. Ce courriel est un avis juridique et il est protégé par la *Loi sur l'accès à l'information*.

26. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- M.T.Q. : Un montant de 45 700 \$ est accordé dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2012.
- Recyc-Québec : Versement d'un montant de 11 268,39 \$ au plus tard le 30 novembre 2012 pour la compensation pour les services de collecte sélective des matières recyclables pour les années 2010-2011 et un autre montant de 4 829,31 \$ au plus tard le 31 mars 2013.
- Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec : Un montant de 500 \$ est accordé à la municipalité pour la tenue de la fête de la St-Jean en 2012
- Lettres d'un citoyen : Ces correspondances concernent le terrain de balle, l'inscription à la ligue de balle et les sentiers du parc du Sanctuaire

27. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h15

- Lettre adressée à Me Johanne Brassard – commentaires des citoyens et des membres du conseil – dossier nécessaire pour rencontrer le MAMROT avec M. Louis Bergeron, de la compagnie Ultramar
- Dossier devant la Commission des lésions professionnelles
- Installation du filet au terrain de balle
- Arbres tombés à enlever au parc du Sanctuaire
- Un citoyen possédant des chiens d'élevage – SPAD demande une lettre à la municipalité pour un montant forfaitaire
- Dossier sur le transport scolaire
- Inscription à la ligue de balle
- Facture d'achat des bacs à déchets et à récupération – résidants facturés par la suite
- Un citoyen s'offre comme volontaire pour la rencontre avec les parents et la Commission scolaire des Chênes concernant le transport scolaire

Fin de la période : 20h46

28. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **20 heures et 47 minutes**.

Réjean Rodier
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière